

## 1. DÉCLARATION DE POLITIQUE ERASMUS

### 1.1 Les activités Erasmus+ incluses dans notre déclaration de stratégie Erasmus

#### Erasmus Action clé 1 (KA1) – Mobilité à des fins d'apprentissage:

La mobilité des étudiants et du personnel de l'enseignement supérieur

#### Erasmus Action clé 2 (KA2) - Coopération entre organisations et institutions:

Partenariats de Coopération et échanges de pratiques

Partenariats pour l'Excellence – Universités Européennes

Partenariats pour l'Excellence – Masters conjoints Erasmus Mundus

Partenariats pour l'innovation

#### Erasmus Action clé 3 (KA3):

Erasmus Action clé 3 (KA3) – Soutien à la réforme des politiques de développement et de coopération:

### 1.2 Déclaration de Politique Erasmus: notre stratégie

En participant au programme Erasmus+, CESI Ecole d'Ingénieurs revendique son appartenance à un espace européen de l'enseignement supérieur, son attachement aux valeurs fondamentales et universelles que défend le programme et sa volonté de former de futurs ingénieurs attachés à l'espace européen mais aussi ouverts sur l'autre et sur le monde. Etre signataire de la charte est en parfait alignement et cohérence avec la stratégie d'internationalisation et de modernisation institutionnelle de CESI et avec ses principes de promotion sociale et d'inclusion.

- A travers le programme 2021 2027, notre école renouvelle son engagement en faveur des mobilités pour tous ses élèves et son personnel. La mobilité internationale et les acquisitions de compétences linguistiques et interculturelles conditionnant l'obtention du diplôme d'ingénieurs CESI, notre école adhère pleinement aux objectifs et principes du programme ainsi qu'aux valeurs qu'il véhicule : promotion sociale, non-discrimination, égalité des chances et égalité de traitement, accessibilité pour tous, transparence des processus de sélection, assurance qualité et processus d'amélioration continue, mais aussi construction et renforcement de l'identité européenne à travers la culture et l'éducation. Le diplôme d'ingénieurs CESI est habilité par la CTI (Commission des titres d'ingénieurs) mais également labellisée EUR-ACE®. Tous nos élèves maîtrisent au moins une langue étrangère, l'anglais, qui conditionne l'obtention du diplôme d'ingénieurs (minimum B2 requis pour la diplomation), et l'apprentissage d'autres langues est encouragé. Tous vont également développer des compétences interculturelles, à travers les projets pédagogiques interdisciplinaires menés en centre et grâce à leur expérience internationale.

- CESI rend en effet obligatoire la mobilité de tous ses élèves, puisque celle-ci figure dans leurs curricula depuis la fin des années 80 : tous nos futurs diplômés doivent partir à l'étranger durant leur formation pour un séjour d'études ou un stage d'un minimum de 3 mois, et la grande majorité (entre 70 et 80% selon les années) privilégient l'Europe. Les critères d'attribution de bourse de mobilités intra-européennes visent à soutenir tous les publics, et notamment les publics les moins favorisés pour garantir le plus d'équité sociale entre participants. En garantissant une expérience internationale à chacun de ses élèves, l'école assure l'égalité des chances et renforce l'employabilité de tous ses futurs diplômés, qu'ils soient apprentis ou étudiants, boursiers ou non. Au travers des projets tournés vers les

pays partenaires de l'Union européenne, comme les "mobilités internationales de crédits" ou les autres projets de l'action clé 2, l'école entend aussi soutenir les mobilités de et vers d'autres pays dont les moyens financiers des étudiants sont limités ou qui sont trop onéreux pour la mobilité de nos propres élèves, et développer également des programmes mixtes, combinant échanges physiques et à distance entre étudiants, et mobilités de durée variable permettant par exemple la préparation de projets distants par les équipes pédagogiques des établissements impliqués.

- L'école favorise en effet l'accueil d'élèves et de collègues issus d'institutions partenaires, l'entrant étant défini comme prioritaire dans sa stratégie d'internationalisation depuis 2015, et elle entend intensifier ses efforts en ce sens lors de la programmation 21-27. CESI Ecole d'ingénieurs se fixe comme objectif d'accueillir plus d'étudiants internationaux en échange dans ses programmes et œuvre pour ce faire à la traduction de ses curricula pour pouvoir accueillir plus d'étudiants non francophones en mobilité encadrée. Toutes nos équipes, de la direction aux équipes administratives, en passant par le service marketing, RH ou informatique, travaillent aussi au renforcement de la qualité de l'accueil proposé aux étudiants ou personnels internationaux. Ceux-ci bénéficient d'un programme de "Buddy" ou parrainage étudiant, d'un soutien pour trouver un logement ou pour les démarches administratives avant leur mobilité. Pendant leur séjour, les élèves en échange bénéficient d'un tutorat pédagogique et d'un suivi administratif, et sont investis dans les activités étudiantes. L'école partage les informations relatives à l'accueil des étudiants internationaux dans le document "Information sheet" transmis à ses partenaires institutionnels, ainsi que sur ses sites. Un guide d'accueil dématérialisé est également transmis aux étudiants internationaux. Sa version anglaise sera élaborée en tout début de campagne de la prochaine programmation. L'école, dans cette dynamique d'amélioration continue, est en train de postuler pour obtenir la labellisation "Bienvenue en France" déployée par Campus France. Pour faciliter la lisibilité de son offre et des parcours offerts à ses partenaires internationaux, CESI a entrepris la publication en ligne de son catalogue de formation et finalise en ce moment la version anglaise de son site (qui ne compte actuellement que quelques pages en anglais).

- l'école suit déjà de près les recommandations du processus de Bologne et de la convention de Lisbonne en terme de semestrialisation, d'attribution de crédits ECTS, de reconnaissance des activités réalisées dans le cadre de mobilités, de transferts de crédits, et délivre le supplément au diplôme qui rend plus lisible le parcours de nos élèves. La signature des contrats de mobilité garantit la reconnaissance des acquis et le transfert systématique des évaluations. Elle poursuivra ses efforts en ce sens.

- CESI renforcera ses coopérations institutionnelles existantes grâce aux différents projets qu'elle soumettra, tels que les programmes de mobilités intra-européennes, mobilités internationales de crédits, Erasmus Mundus/ masters conjoints ou partenariats stratégiques. Le programme Erasmus+ est l'outil par excellence permettant de renforcer nos réseaux et partenariats existants, de les enrichir, ou d'en intégrer de nouveaux. Les accords inter institutionnels proposés par le programme facilitent l'activation de ces partenariats et le partage d'informations complètes permettant mobilités et projets communs. En outre, notre école est fière d'être membre active des réseaux suivants: "nplusi", AUF, CDIO™, "Elles bougent", QPES (Questions de pédagogie dans l'enseignement Supérieur), programmes "FITEC" avec certains pays d'Amérique latine (France Ingénieurs Technologie avec le Mexique, le Brésil, l'Argentine), SEFI (European Society for engineering education), CCID (Community College for International Development), ICEW (International civil engineering week) entre autres. Elle s'appuiera sur les dispositifs européens pour affirmer son implication dans ces réseaux, pour les interconnecter, et faciliter les mobilités entrantes et sortantes dans ce cadre-là. Etre acteur du programme Erasmus+ facilite par ailleurs l'identification de partenaires stratégiques en vue de la signature de nouveaux partenariats cohérents pour des programmes d'études ou des offres de stage et permet également de soutenir financièrement les mobilités vers ou en provenance de ces institutions, ou d'autres formats de coopération comme des montages de projets distants, des concours d'innovation, des contenus pédagogiques mutualisés, etc.

- Les activités de recherche et d'innovation font partie intégrante de la formation de CESI: les partenariats que nous nouons avec les institutions européennes favorisent ainsi le partage d'expériences pédagogiques et des travaux communs dans le domaine de la recherche, certains d'entre eux pouvant être menés à distance. Nos équipes travaillent en coordination pour la mutualisation de contacts ou de projets de coopération.

- L'école souhaite aussi développer les compétences interculturelles, linguistiques et professionnelles ou techniques de son personnel. Depuis plusieurs années, un dispositif de soutien linguistique a été déployé, proposant l'apprentissage ou le renforcement en langues étrangères (anglais, mais aussi allemand, espagnol ou italien à ce jour). De plus, en complément des conférences régulièrement proposées au personnel et aux élèves de CESI, une formation de sensibilisation à l'interculturalité sur deux jours est prévue dans chaque région, afin de sensibiliser et préparer tous nos collaborateurs à l'accueil d'étudiants ou de collègues internationaux sur site. Le service des Relations Internationales s'est associé au service des Ressources Humaines pour intégrer le dispositif des mobilités de formation du personnel Erasmus+ dans le catalogue de formations de CESI et communiquer largement sur cette formidable opportunité offerte à chacun. Le programme 21-27 nous aidera à poursuivre nos efforts en ce sens.

- L'école s'est également dotée depuis trois ans d'un outil de gestion de ses mobilités: le logiciel Mobility-Online permet une gestion dématérialisée des mobilités à l'international dont celles liées au programme Erasmus+, et garantit un niveau d'informations équitable entre élèves des différents campus de notre école. Le fournisseur du logiciel est investi dans l'initiative EWP (Erasmus Without Paper) et l'école suit activement les nouveautés et les conférences dédiées. Un groupe de travail incluant la direction des études, la direction des systèmes d'informations et le service des relations internationales s'est construit pour mettre en place progressivement tous les aspects liés à la digitalisation des processus européens comme la carte étudiante Européenne. L'école respecte le calendrier d'échéances de la Commission Européenne pour être en parfaite harmonie avec les objectifs politiques européens et les engagements de la charte 2021-2027: faire partie d'une Europe adaptée à l'ère numérique, inclusive et respectueuse de l'environnement.

- Enfin, CESI promeut activement les modèles européens de CV Europass, les portfolios Europass mobility, la plateforme OLS, les programmes et événements Erasmus + en général comme les Erasmus Days, la journée européenne des langues, la Journée de l'Europe, la nuit européenne de la littérature, ... Ces événements et d'autres rendez-vous culturels internationaux ou interculturels sont organisés ou relayés par nos campus pour renforcer l'identité européenne de nos étudiants et mettre en avant le patrimoine culturel de l'Europe.

- pour tous les projets que dépose l'Ecole, le service financier et comptable est systématiquement sollicité en amont et associé afin de mettre en place des procédures de gestion du budget, de suivi et de versement des bourses adaptés.

- L'école a pris conscience des enjeux de la digitalisation en cours et est déjà en ordre de marche pour se conformer aux prochaines grandes échéances européennes.

L'école est consciente de ses forces et faiblesses, et entend poursuivre ses efforts d'amélioration continue et d'internationalisation de ses pratiques au cours de la programmation 21-27. Notre école se donne les moyens d'y répondre en associant l'ensemble de ses équipes, de la direction aux équipes pédagogiques et administratives, en passant par les équipes de la recherche, les services juridique, financier, marketing, informatique, et compte bien s'investir toujours plus dans le paysage éducatif européen et international. Notre école confirme par la présente candidature son attachement à l'internationalisation de l'enseignement supérieur, et affirme en particulier son identité européenne.

Nom et fonction du représentant légal : **Vincent COHAS**

Nom de l'établissement bénéficiaire : **CESI**

Lieu : **Puteaux**

Date :

**CESI**  
**Direction Internationale**  
Tour Hyfive 6<sup>ème</sup> étage  
1, avenue Général de Gaulle  
92074 Paris la Défense  
SIREN 775 722 572 - Code APE 8542 Z  
Tél. : 01 44 45 92 00



